

Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt, le 9 mars à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 3 mars 2020, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **Philippe VARLET – Président**
- **Laurent PARSIS – Vice-président « aménagement numérique »**
- *Stéphane DECAYEUX – Vice-président « services et collectivités rurales »*
- *Olivier JARDE – Vice-président « mutualisation et suivi des zones d'investissement privé »*
- *James HECQUET – Vice-président « développement numérique (éducation, santé...) »*
- *Florence RODINGER*
- **Ernest CANDELA**
- *Jean-Christophe LORIC*
- **Philippe COCQ**

Florence RODINGER a donné son pouvoir à Ernest CANDELA

Le quorum est atteint avec 5 délégués présents ou représentés, le Bureau peut donc valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Laurent PARSIS est désigné secrétaire de séance.

La présente séance du Bureau a pour objet de valider l'attribution de deux consultations passées en procédure formalisée, dont les résultats d'analyse sont examinés au préalable par la Commission d'Appel d'Offres.

Délibérations

1. Attribution du marché « Maintenance multi-technique du centre de données »

Le présent marché a pour objet la mise en place d'un contrat de maintenance des infrastructures techniques du bâtiment sis au 35/43 avenue d'Italie à Amiens, avec une attention particulière à porter au centre de données. Le périmètre de ce marché couvre tout l'environnement technique du Data center permettant d'assurer un taux de disponibilité des infrastructures supérieur ou égal à 99,982%.

Le marché en cours d'exécution arrive à échéance au 4 avril 2020. La présente consultation est lancée sur la base d'une procédure formalisée. Elle donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre d'une durée de 4 ans.

4 candidats ont déposé une offre pour ce marché.

Tenant compte des résultats de l'analyse technique et financière, exposés préalablement aux membres de la Commission d'Appel d'Offres, les membres du Bureau décident d'attribuer le présent accord-cadre à la société SPIE.

Adoptée à l'unanimité

2. Attribution du marché de fourniture et acheminement de l'électricité

Le syndicat mixte doit trouver un prestataire pour couvrir ses besoins d'électricité pour le bâtiment du 35/43 Avenue d'Italie, comprenant les bureaux et le centre de données. Le contrat en cours arrive à échéance au 30 avril 2020.

Pour nous aider dans cette première consultation, nous avons fait appel au cabinet GreenFlex, chargé d'établir les documents de consultation et d'analyser les offres des candidats.

La consultation lancée selon une procédure formalisée donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaire d'une durée de 4 ans. L'objectif de la présente décision est donc d'attribuer l'accord-cadre à 4 prestataires au maximum. Ces titulaires seront alors mis en concurrence pour fournir la meilleure offre financière donnant lieu à la conclusion d'un contrat de fourniture d'électricité d'une durée de 1 à 2 ans. Cette mise en concurrence sera renouvelée afin d'obtenir les meilleures offres tarifaires sur cette période de 4 ans.

5 candidats ont déposé leur proposition dans les délais prescrits.

Tenant compte des résultats de l'analyse technique, exposés préalablement aux membres de la Commission d'Appel d'Offres, les membres du Bureau décident d'attribuer le présent accord-cadre aux sociétés EDF, ENERGEM, ENGIE et TOTAL Direct Energie.

Adoptée à l'unanimité

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 17h50.